

## Conseil d'administration du 15 avril 2024

Délibération n° 24 04 01

### Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

#### Date de Convocation

09 avril 2024

#### Nbre de Membres

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Marie RICHER, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. RICHER, V. COUDUN, S. PÉTEIL, L. SALVINI, J. LAVIGNE, M. CHADEYRAS, C. DE LA BROSSE, A. LAVAL, H. FOURVEL-PELLETIER, P. IMATASSE, F. FINAUD-QUAYRET,

Absents : B. BARRAUD, F. FINAUD-QUAYRET, M. RKINA, C. WALTER, B. CHAZEIX,

Secrétaire de séance : Mme FOUILHOUX-ZANIN, cadre administratif

#### Objet : Avancement de grade

Plusieurs agents ont la possibilité, suivant la réglementation, d'obtenir un avancement de grade.

Il est proposé au Conseil d'administration de réviser le tableau des effectifs à compter du 01 mai 2024, afin de créer les postes suivants :

#### 4 avancements de grade :

Ancien grade	Nouveau grade
1 poste d'adjoint technique territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 poste d'adjoint technique territorial principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
1 poste d'adjoint technique territorial à temps complet	1 poste d'adjoint technique territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
1 postes d'adjoint administratif territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	1 poste d'adjoint administratif territorial principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet
1 poste d'agent social territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 poste d'agent social territorial principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet



## Conseil d'administration du 15 avril 2024

Délibération n° 24 04 01

De ce fait, après avoir entendu cet exposé, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres, décide

De créer :

- 1 poste d'adjoint technique territorial 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique territorial 2ème classe à temps complet
- 1 postes d'adjoint administratif territorial principal 1ère classe à temps non complet
- 1 poste d'agent social territorial principal 1ère classe à temps complet

D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 01/05/2024

Fait et délibéré les jours, mois, ans ci-dessus.

**Pour copie certifié conforme,  
Issoire, le 18 avril 2024  
Pour Le Président du CCAS,  
et par délégation, la Vice-Présidente,  
Marie RICHER**

